

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 Juin 2020 à huit clos à l'ancienne salle des fêtes.

Compte-rendu sommaire.

Affiché en exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉLIBÉRATIONS :

Indemnités de fonction des élus.

Sur proposition du Maire Didier LINDRON, le Conseil Municipal décide de fixer, à compter du 1^{er} juin 2020 le montant des indemnités suivants pour l'exercice effectif des fonctions :

Le maire : taux de 37% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Les cinq adjoints et le conseiller délégué : taux de 14,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le maire précise l'application de ces taux, pour respecter le montant globale des indemnités des élus inscrit au budget 2020.

Fonctions des adjoints.

Le Maire nomme Jean-François BOURGEOT 1^{er} adjoint, en charge de la commission du développement économique, des travaux et de la voirie, comprenant : la commission de l'industrie, l'artisanat et du commerce, du SDE, de village étape, du tourisme, des appels d'offres, des bâtiments communaux, de l'accessibilité, de la voirie et de l'ATDA.

Délégation du maire: le maire nomme Yves LÉPÉE conseiller délégué en charge des travaux et de la voirie, comprenant : la commission des appels d'offre, des bâtiments communaux, de l'accessibilité et de la voirie.

Sylvie MERCIER 2^{ème} adjointe en charge de la commission des finances et des réglementations, comprenant : le CNAS, les finances et l'économie, de la publicité, du cimetière, du plan communal de sauvegarde, de la défense, de pandémie et sécurité sanitaire, de la sécurité routière et de la sécurité des biens et des personnes.

Claude ROULLIER 3^{ème} adjoint en charge de la commission des affaires sociales, comprenant : le CCAS, l'Agrétam, le Centre Social Rural, l'Ehpad, l'Adem et le conseil des séniors.

Anne SAINT-JULIEN 4^{ème} adjointe en charge de la commission des affaires scolaires, jeunesse et de l'environnement, comprenant : le conseil d'administration de l'école Pierre et Marie Curie, le conseil d'administration du collège, le SRPIC, le SIESS, le conseil des jeunes, le Sivom, village fleuri et le Syndicat de défense contre les fléaux atmosphériques.

Josette AUBERGER 5^{ème} adjointe en charge de la commission des sports, des associations, de la culture et de la communication, comprenant : les sports, les associations, les animations, la culture, la bibliothèque et de la communication.

Commissions.

Les membres du Conseil Municipal débattent sur les postes des différentes commissions de gestion de la commune.

Monsieur Jean-Pierre NICOLAS demande la création d'une commission du tourisme.

Monsieur Bruno CONFESSON demande si cela serait possible de gérer les travaux des voiries à part.

Monsieur Bruno CONFESSON déplore l'absence d'une commission de gestion du personnel.

Désignation des représentants au sein des syndicats et organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des représentants (consultables au secrétariat) au sein des organismes suivants :

SDE03, SRPIC, SIESS, SIVOM, ATDA, CNAS, CCAS, AGRETAM, EHPAD, ADEM, Centre Social Rural, EPF, Syndicat de défense contre les fléaux atmosphériques, Conseil d'administration de l'école, conseil d'administration du collège, également la nomination des correspondants Défense, Pandémie et sécurité sanitaire, et Sécurité routière.

Remboursement des locations de l'ECC suite au Covid-19.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'en raison de la pandémie du Coronavirus Covid-19, de nombreuses manifestations n'ont pu avoir lieu à l'Espace Claude Capdevielle en raison du confinement à partir du 17 mars 2020.

Le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement des sommes encaissées relatives aux locations prévues depuis le 17 mars 2020, sur demande écrite des locataires concernés. Cette possibilité est mise en place jusqu'à la fin des restrictions gouvernementales.

Travaux : Parking du cimetière.

La clôture de réception des dossiers de l'appel d'offre pour les travaux d'aménagement d'un parking au cimetière est fixée au 18 juin 2020. Une implantation d'un funérarium sur cette même parcelle AD91 est envisagée, ce qui engendra des modifications du plan actuel et une rétrocession par l'EPF (Etablissement Public Foncier) d'une partie de la parcelle.

Point sur l'école.

L'adjointe au maire Anne SAINT-JULIEN informe les membres du Conseil Municipal des conditions de reprise de l'école Pierre et Marie Curie, suite à l'épidémie du Covid-19. Le retour des élèves s'est effectué dans un premier temps pour les familles prioritaires, puis sur la base du volontariat. Afin de respecter le protocole sanitaire (4M² par élève), les élèves sont accueillis en alternance selon un planning défini. Chaque enseignant reste confiné dans sa classe avec ses élèves. Les récréations sont décalées. Les locaux sont désinfectés par les agents du SRPIC, jusqu'à 6 fois par jour en ce qui concerne des toilettes. En fonction de l'évolution sanitaire, les élus s'interrogent sur les conditions de reprise à la rentrée de septembre.

Monsieur Bruno CONFESSON souhaite qu'un groupe de travail se réunisse début juillet pour réfléchir à la mise en place d'un protocole en cas de crise, notamment sanitaire.

Informations diverses.

Monsieur le Maire informe de sa visite avec Jean-François BOURGEOT à la gendarmerie territoriale à la rencontre de l'Adjudant-chef SEGUY et ses collègues. Les échanges ont portés sur les incivilités et sur les cambriolages dans la commune. Ils nous informent pour l'installation de caméra de surveillance peut-être

financé à hauteur de 50% par le Conseil Régional ; et de l'intérêt que suscite une police municipale.

Halle des sports : des demandes ont été formulées pour la réouverture du gymnase. Plusieurs problèmes sont soulevés : désinfection des locaux, l'accès aux vestiaires, nettoyage des toilettes, la mise en place de la distanciation sociale, etc...

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'ouverture de la halle des sports. L'ancienne salle des fêtes pourra éventuellement être ouverte aux associations sous conditions.

Monsieur Jean-François BOURGEOT informe que la mairie a reçu les nouveaux flyers de Village étape, ainsi-que des sets de table pour les restaurateurs signataires de la charte.

Le Maire, Monsieur Jean-François BOURGEOT et d'adjointe au maire Josette AUBERGER ont reçus à la mairie, la veille, Messieurs Pascal RAYNAUD et Nicolas BOUTET pour éventuellement préparer la fête patronale (1.2.3. Août) si les conditions sanitaires le permettent.

Emplois saisonniers : La priorité est donnée aux Montmaraultois, selon les besoins définis par Luc PERRIN.

A l'issu de cette réunion du Conseil Municipal, Madame Martine JOBERT-MICHARD présente sa démission.

Le Maire

Didier LINDRON